Assortiment complet d'articles religieux.

"BULLETIN"

Les Diamants augmentent continuellement en valeur, mais nos prix sont au-dessous de la valeur du marché. Nous avons une belle variété de Superbes Diamants d'une eau blanche pure et sans taches, montés dans les derniers genres de Bagues, à des

PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS.

Il serait de votre avantage de vous assurer quels sont les bargains exceptionnels que nous avons à vous offrir.

WEINFURTER'S JEWELRY PALACE,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

Nous avons tout ce qu'un Magasin de Joaillerie doit avoir.

20 fev—1an

MONTRES et PENDULES soigneusement réparées

DIAMANTS remontés et tous genres de BIJOUX faits sur COMMANDE.

BIJOUX REPARES et renouvelés.

ARGENTERIE faite sur commande et réparée.

PLAQUAGE D'OR ET D'ARGENT.

PENDULES pour BUREAUX et RESIDENCES montées et entretenues à l'année.

FRANTZ BROS & CO.,

BIJOUTIERS,

888 Rue Canal.

20 juil

MAGASIN DU BON MARCHÉ,

818 RUE ROYALE,

F. ADRIEN BRUNET.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

a l'honneur d'informer ses amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes et Bijouterie de toutes descriptions. Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle Orléans. Venez visiter et vous rendre compte par vous même de mes prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE,

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.......$3,239,00[illegible]

Pertes payées pour l'incendie de Boston.......$1,427,00[illegible]

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAF R. WESTFELDT. L. C. FALLON LUCAS E. MOORE S. H. BOMAN

CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

1 nov 1900—1an

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital.......$ 500,000 00

Actif.......1,142,024 41

Surplus.......310,916 69

CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.

FERGUS G. LEE, Secrétaire.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant. OCTAVE LABARRE, F. S. COIDON.

Pertes payées depuis l'organisation.......$4,613,509 7[illegible]

8 jan—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Henry C. Boucher,	John F. Baldwin,	W. H. Bofinger,
Armand Capdevielle,	Paul Capdevielle,	A. Xiques,
U. Koen,	Jno. W. Fairfax,	Emilien Perrin,
Manuel Abascal.	Lawrence Fabacher.	

INCORPORÉE EN 1882.

WM C. FAUST, Président. P. LANGE, Surintendant.

LOUIS RUCH, Jr, Secrétaire.

Union Sanitary Excavating Co.

sont prêts sur un prompt avis à nettoyer et désinfecter complètement toutes sortes d'urinoires, voûtes et latrines en terre, etc.

Tous Travaux de première classe. Conditions raisonnables.

BUREAU, 727 RUE COMMUNE,

Entre les rues St-Charles et Carondelet.—Téléphone 437.

9 juin—3m

LE NOUVEL ANNUAIRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE SOARDS, 1901,

Qui vient de paraître est reconnu le meilleur que l'on ait jamais publié de cette Ville.—Un aide incomparable dans les affaires.—Faites-en prendre un tout de suite. Demandez aussi l'ANNUAIRE COMMERCIAL et le LIVRE DE L'ELITE DE LA SOCIETE

Annuaire de la Ville, $6.00. Annuaire Commercial, $1.00. Livre de l'Elite, $5.00.

SOARDS' DIRECTORY CO. LTD., EDITEURS.

L. SOARDS, Prés. et Gérant. W L SOARDS, Vice-Prés. et Trésorier.

606 Place Commerciale, coin de la rue Camp.

PORTRAIT

—DE—

NAPOLEON 1er

A VENDRE—A un prix très raisonnable un portrait de grande valeur de Napoléon 1er peint à Paris, en 1822, par Cohen. S'adresser à MM. Uter, No 223 rue Royale, ou à P., P. O Drawer 552.

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

En Vente à tous les pharmaciens.

1 nov 1900—1 an

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Fanny Frere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,001—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frederick G. Freret, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

B. R. Forman, avocat pour l'exécuteur.

27 août—27 31—sept 5

Succession de S. B. Steers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,811—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par S. F. Steers, exécuteur testamentaire datif, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Howe, Spencer & Cocke, avocats.

23 août—23 27—sept 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc. d'une buvette et maison de logement.

Aussi, un Cash Register.

Mme Anna Ledoux, veuve de Léon Brin, vs Christopher Saka.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,672—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et avec le consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 29 août 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux Nos 500, 502, 504 et 506 rue St Charles.

La vente en entier et les installations, etc., desdits lieux occupé comme une buvette et maison de logement, d'après inventaire enregistré.

Aussi, un Cash Register.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats pour la plaignante.

27 août—27 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant le No 1934 rue Deuxième, entre les rues Dryades et Remparts.

Mme Mary A. Vaught vs Mlle Mary E. Finerty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 63,310—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St-Denis, maintenant Remparts, et désigné comme lot No 20 sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer, le 20me jour de mai 1853, et déposé en l'étude de W. H. Peters, notaire. Le dit lot de terre mesurant, en mesure américaine, vingt-six pieds de face à la rue Deuxième sur cent douze pieds huit pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair & Denègre, avocats pour la plaignante.

23 août—23 24 30—sept 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terre de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des avenues St Charles et Henry Clay (maintenant Palmer).

Terrain élevé. Quartier aristocratique. Terrains mesurant 157' de face à l'avenue St-Charles et 220' de face à l'avenue Henry Clay (maintenant Palmer).

Mme Adele McC. Flower vs John L. Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,418—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlot borné par l'avenue St Charles la rue St Patrick, l'avenue Henry Clay et l'avenue State, étant l'îlot No 89, et mesurant cent cinquante sept pieds de face à l'avenue St Charles, deux cent vingt pieds de face à l'avenue Henry Clay, deux cent cinquante cinq pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue State et cent cinquante pieds sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Fenner, Henderson et Fenner, avocats pour la plaignante

26 juil—26—août 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Connue comme le No 1133 rue Valence, au coin de la rue Coliseé, dans l'îlot borné par lesdites rues et les rues Chestnut et Cadix.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Jennie Hollander et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,683—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot No 202, borné par les rues Valence, Coliseé, Chestnut et Cadix, désignés comme lots Nos Sept, Huit, Neuf et Dix. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Valence, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Sept formant l'encoignure des rues Valence et Coliseé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

16 août—16 23 30 sept 6 13 19

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Connue comme les Nos 2010 et 2016 rue Baronne, entre les rues Joséphine et St-André (la rue de derrière étant la rue Brainard.)

Denis H. Hoffman vs Succession de Andrew Downey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 65,497 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlot borné par les rues Baronne, Joséphine, Brainard et St André et désignés par les numéros Cinq et Six; lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lot numéro Cinq mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur cent trente-six pieds deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine, et cent trente-deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro Six et trente-deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond; et lot numéro Six mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur cent trente-deux pieds, onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro cinq, cent trente-un pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté de et vers la rue St André et trente deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par John F. Braun, voyer et architecte, daté le 9 mars 1876, lesdits lots étant les mêmes lots qui sont désignés par les numéros Huit et Neuf sur un certain plan par L. H. Pilié, voyer, daté le 20 mai 1859 et annexé à un acte passé devant Baronne de D. I. Ricardo, anciennement notaire, sous la date du 5 décembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant.

2 août—2 3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le numéro municipal 1936 rue Deuxième entre les rues Dryades et St Denis

John J. Culligan vs Mlle Mary E. Finerty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,428—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot No 273 borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St Denis, désigné comme le No vingt-deux et mesurant en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue Deuxième sur cent douze pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J Puig, avocat pour le plaignant.

2 août—2 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les vieux numéros municipaux 141 et 143 et nouveaux numéros 805 et 807 rue St-André, entre les rues Laurel et Annonciation.

Ephraim Rosenberg vs Mme Elisabeth Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 65,450—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé, se trouvant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St André, Annonciation, Laurel et Ste-Marie, désigné par le No deux; ledit lot mesurant trente-cinq pieds dix pouces de face à la rue St-André sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds six pouces et six lignes entre lignes parallèles d'après un plan fait par messieurs Pilié et Depouilly, architectes, daté le 15 décembre 1864 et déposé pour référence en l'étude de Octave Morel, notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, les bâtisses et améliorations la dessus connu comme le local vieux Nos 141 et 143 rue St-André.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

26 juil—26—août 2 3 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos Municipaux 532 et 534 rue Remparts, entre les rues Toulouse et St Louis.

Clémence Kitzinger vs Marie A. Darcantel, Veuve de Charles Caffin, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 65,629—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St Louis, désignés par les Nos trois et quatre et mesurant chacun vingt quatre pieds plus ou moins de face à la rue Remparts sur soixante dix sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, sur un devis privé annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, le 22 novembre 1853.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignante.

9 août—9 16 23 30—sept 6 12

In re Liquidation du Vienna Model Bakery, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,675—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par A. A. Marx et Alfred Simon, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Saunders et Gurley, Fred. C. Marx, avocats des liquidateurs.

24 août—24 28—sept 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, rue Canal, étant une résidence à deux étages en bois ardoisée,

Portant le Numéro municipal 2539 rue Canal, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

David G. Baldwin vs Jules S. Solari

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 65,576—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot No 321, borné par les rues Canal, Dorgenois et Rocheblave, désigné comme lot No 9, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 77 de son livre de plans No 2, et mesurant trente pieds de face à la rue du Canal sur cent trente sept pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat pour le plaignant.

17 août—17 23 30—sept 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété commerciale de valeur du Deuxième District

Formant l'encoignure nord ouest des rues Chartres et Dumaine, portant les Nos 901 rue Chartres et 607 rue Dumaine.

Fortune Jaubert vs Marie A. Caffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,565.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Chartres, Dumaine, Bienville et Passage de la Bourse, lequel lot ou portion de terre forment l'encoignure des rues Chartres et Dumaine, et mesurant trente deux pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Dumaine de soixante-neuf pieds cinq pouces. Le tout d'après un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 7 décembre 1896 annexé à un acte passé pardevant G. Le Gardeur, notaire, le — décembre 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J Dreyfous, avocat pour le plaignant.

16 août—16 23 30—sept 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 2130 avenue Peters, entre les rues Sud Liberté et Howard.

Henry Mayer vs Lydia A. Dunbar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,4[illegible]5—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion ou lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Sixième District de cette ville, (autrefois dans la ville et paroisse de Jefferson en cet Etat) dans cette partie communément appelée Rickerville et dans l'îlot borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Sud Liberté, autrefois Green, et Howard, autrefois St-George, lequel dit lot et portion de terre est situé sur ladite avenue Peters à une distance d'à peu près (210) deux cent dix pieds de l'encoignure de ladite avenue Peters et la rue Sud Liberté, autrefois Green, et d'à peu près soixante deux pieds sept pouces cinq lignes de l'encoignure de l'avenue Peters et Howard (anciennement la rue St George) et la même mesure en mesure américaine trente pieds de face à ladite avenue Peters sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.

2 août—2 3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Sur la rue Première, entre les rues Fulton et Rousseau (la rue du fond étant la rue Sorapuru).

Bâtisses portant le No 531 rue Première.

Herman H. Blanke vs Louise Keller et John Hahn, son époux pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,440—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot désigné par le numéro municipal 46, borné par les rues Fulton, Rousseau, Première et Sorapuru, ledit îlot étant aussi désigné par le No 14 du Faubourg Livaudais et par le No 26 de la ville de Lafayette, d'après un plan fait par Hugh Grant, voyer, daté le 2 février 1844, et déposé au bureau de L. R. Kenney, alors notaire dans la Paroisse Jefferson. Trois lots de terre lot transférés sont désignés par les numéros quatre vingt dix sept, cent et cent un, sont contigus, et mesurent chacun trente trois pieds deux pouces de face à la rue Première sur cent quatre vingt trois pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Félix J. Dreyfous avocat pour le plaignant.

2 août—2 3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété du Deuxième District.

Portant le No 1030 Ste Anne, entre les rues Bourgogne et Remparts.

Gabriel Fernandes Jr, versus M. et Mme Joseph Verheylenveyghen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,814—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Ste Anne, Bourgogne, Remparts et Orléans et mesurant vingt deux (22) pieds de face à la rue Ste Anne sur soixante quinze (75) pieds de profondeur, enregistré dans le C. O. B. 155 folio 759.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel et Hart avocats pour le plaignant.

16 août—16 23 30—sept 6 13 19

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Interdiction de Christian Thomas. No 63,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu de divers ordres de l'Hon. Cour Civile de District, un issu par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile, paroisse d'Orléans, le juge Sommerville, agissant à ce moment pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, le juge Ellis étant absent en congé, l'ordre daté et signé le 2 avril 1901; en vertu d'un deuxième ordre, ledit ordre issu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, sous la date et la signature du 20 juin 1901, et en vertu d'un troisième ordre émis par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le juge Sommerville agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le juge Ellis absent en congé, le dit ordre daté et signé le 22 août 1901. Les divers ordres en ceci décrits ayant été adressés à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, JEUDI, le 26 septembre 1901, à midi, les propriétés ci-après—

1° La buvette avec ses appartenances et applications, stock en vente, etc., récemment exploitée par Christian Thomas, interdit, à l'encoignure des rues Magasin et Septième, en cette ville.

Conditions—Le contenu de la buvette sera vendu pour du comptant. Le règlement devant être fait immédiatement après l'adjudication.

2° Cinq certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par D. M. Pressman, député voyer de ville, daté le 9 avril 1901, dans l'îlot compris entre les rues Octavia, Laurel et Annonciation et l'avenue Peters, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales, et parallèles, excepté le lot 20, lequel forme l'encoignure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 122 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Annonciation sur 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la portion de crédit, s'il y en a, en un an et deux ans: la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs respectifs, lesquels billets seront garantis dans leurs paiements par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et devront porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de leur date jusqu'au paiement. Les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement, honoraires d'avocat, les acquéreurs devant payer en plus de leur enchère, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1901 et les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis pour la taxe de guerre. Les actes de vente devant être passés pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent formant l'encoignure des rues Magasin et Septième, dans l'îlot borné par les rues Camp et Huitième. Ledit lot mesurant 28 pieds, 5 pouces de face sur la rue Magasin par 100 pieds 9 pouces de profondeur et façade sur la rue Septième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur payables à 1 et 2 ans, après date, devant être garantis dans leurs paiements par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et devant porter intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement, honoraires d'avocats, transferts et livraison de ses polices d'assurances, l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les frais des timbres de guerre.

Acte de vente devant être passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 0/0 du montant de son enchère devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO

Propriété foncière,

303 rue Baronne.

Plans à la Bourse.

J. B. Rosser jr. avocat pour la curatrice.

25 août—25—sept—1 8 15 22 26

Bourse des Propriétés Foncières, maintenant située au No 311 de la rue Baronne.

Jas. A. Brennan

[illegible] et fille,

JOLI COTTAGE DOUBLE

1223-1225 Rue St-Antoine,

Entre les rues St-Claude et Marais.

Succession de Joséphine De Bergue, Veuve de Joseph Alexandre Dulsepre.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 65,184.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 18 septembre 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 350 de l'îlot 30, d'après le plan du nouveau faubourg Marigny, lequel îlot est maintenant désigné par le No 386 et est borné par les rues St-Antoine, St-Claude, Marais et Bagatelle et le dit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations comprennent le joli cottage double 1223-1225 rue St-Antoine, contenant dans la bâtisse principale deux chambres, cuisine, citerne de chaque côté, et la bâtisse dans le fond contenant une chambre de chaque côté.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, en billets payables en un an, garantis par lien de vendeur, hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

JAS A. BRENNAN ET FILLE,

Encanteurs, No 620 rue Gravier.

18 août—18 25—sept 1 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE COTTAGE.

SIMPLE DE CHOIX

8113, RUE JEANNETTE.

Entre l'avenue Carrollton et la rue Dublin.

Le lot mesurant 32' 6" sur 150' de profondeur.

Succession de Nicholas Reynolds.

No 65,394. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 620 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 22 juillet 1901, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlot borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Sixième et Dublin, désigné comme lot No 28, et mesurant trente-deux (32') pieds six (6") pouces de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante (150') pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le joli cottage simple No 8113 rue Jeannette contenant 4 chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 août—4 11 18 25—sept 1 4

VENTE A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Placement sûr en un magasin et résidence en bois à deux étages.

No 1016 RUE DRYADES,

Faisant face au dépôt et parc de I. C. R. R.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 126 rue Carondelet, JEUDI, le 19 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 12 août 1901, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de James Toole vs ses créanciers, No 45,328 du docket, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le magasin et résidence en bois à deux étages, d'un bon rapport, No 1016 rue Dryades, contenant boutique de barbier et cinq autres chambres, cour pavée, citerne, etc., dans l'îlot borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et l'avenue Howard. Le lot de terre mesurant 17 pieds, 3 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dryades, 17 pieds 4 pouces dans le fond, 105 pieds, 9 pouces 4 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 104 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté opposé. L'emplacement est excellent pour affaire et résidence, un placement sûr et productif.

Conditions comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Chas Forman, notaire, aux frais de l'acquéreur.

B. R. Forman, avocat pour le Syndic.

18 août—18 25—1 8 15 19 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

912 et 914 Avenue Pacifique, Alger.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 126 rue Carondelet — JEUDI, le 29 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 juillet 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans la succession de Solomon Bankley et femme, No 63,617 du docket de ladite cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage double en bois, Nos 912 et 914 avenue Pacifique, dans le Cinquième district de cette ville, contenant trois chambres, etc., de chaque côté, et dans l'îlot borné par les avenues Pacifique et Atlantique, les rues Homer et Newton,

Le lot de terre est désigné par le No 17 et mesurant 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Pacifique sur 128 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Près des rues pavées en asphalte et le Grand Southern Pacific Railroad. Un placement payant, en louant au taux de $144 par an

Conditions—Comptant et l'acquéreur payant les taxes de 1901—10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juil—28—août 4 11 18 25 29

Jacob A. Reinach.

Dans l'affaire de la Masonic Temple Building Association en liquidation.

No 62,301, Cour Civile de District—Division D.

Il sera vendu par le soussigné encanteur, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville, à midi, le JEUDI, 5me jour de septembre 1901, en vertu d'un décret daté le 2me jour d'août 1901, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un lot de comptes ouverts, dûs à l'association ci-dessus nommée D'après la liste détaillée enregistrée dans le bureau de l'encanteur soussigné. Conditions — Comptant sur les lieux.

JACOB A. REINACH

636, Place Commerciale.

24 août—24 28—sept 2

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Demi îlot de terre dans l'îlot borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon.

Isidore Hernsheim vs Succession de J. W. H. Friedrichs.

No 65,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR STROUDBACK & STERN. Léonard L. Stern, Encanteur—le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le et signé en cour ouverte le 29 juillet 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain demi îlot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 192 (658), borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon, composé des lots six à dix sept inclusivement, et mesurant 300 pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur et face sur l'avenue Napoléon et sur la rue Berlin, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant H. C. Leake, notaire, le 12 janvier 1893.

Etant la même propriété que le plaignant a acquise conjointement avec le défunt J. W. H. Friedrichs, par acte passé pardevant ledit notaire Leake à la dernière date mentionnée.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant James Simeon, notaire

4 août—4 11 18 25—sept 5

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Walter B. Sommerville, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard juge de la Division E, de la Cour Civile de District, daté le 13 août 1901, in re, succession de Mme Angéline Curry, veuve par premier mariage de James F. Fowler et par second mariage d'Eugène C. Baxter, No 65,561, je vendrai au comptant à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur sur les lieux à l'encoignure des rues Burthe et Short, dans la Nouvelle-Orléans, JEUDI le 5me jour de septembre 1901, à midi.

Une moitié indivise d'intérêt en et à une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No Onze et la partie de devant des lots Nos Douze, Treize, Quatorze et Quinze, dans l'îlot No quatre vingt quinze, borné par les rues Burthe, Short, Washington (maintenant Fern) et Deuxième (maintenant Maple), lot No Onze mesurant trente pieds de face à la rue Burthe sur cent cinquante pieds de profondeur et la partie de devant des lots numéros Douze Treize Quatorze et Quinze mesurant ensemble soixante pieds de face à la rue Short sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Frank F. Wigginton, administrateur.

Wm. Andrew Collins, avocat.

21 août—21 28—5 sept

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Annie Teschford, épouse de Vincent Rudolph.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 728 rue Commune, JEUDI, le 29 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, docket No 65,235, dans l'affaire de la succession de Annie Teschford, feu une défunte de Vincent Rudolph, à l'enchère publique il sera vendu:

La communauté, la moitié indivise, droit, titre, part et intérêt en et à la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot No 665, borné par les rues Clara, Cadix, Willow et Upperline, désignés comme lots Nos 4 et 5, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Ernest Commagère, notaire, le 5 juillet 1895, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Clara sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant les quatrième et cinquième lots de l'encoignure des rues Cadix et Clara.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur

28 juil—28—août 4 11 18 25 29